

Actualités du Maire

Vote du Compte Rendu

1- Vote du PV du conseil municipal en date du 30 juin 2021

Vu le PV du conseil municipal en date du 30 juin 2021.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

Finances

2- DM n°3 M14

Monsieur le Maire indique au conseil que pour la bonne marche financière de la commune il est nécessaire de prendre une Décision Modificative au Budget Principal.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis Genre GrandPierre :

Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
			7354	Surtaxe eaux	-55 000
			7482	Taxe Additionnelle	+ 5 000
			7488	Dotation COVID	+ 222 955
			021		+172 955
023	Virement à la Section Inv	+172 955			
2115 -170	Terrains Batis	+182 955			
2111-170	Terrains nu	+60 000			
21318-230	Ad'Ap	-9 000			
21318-245	Transition éco	-12 210			
2151-121	Voie et réseau	+10 000	2151-121	Voie et réseau : FDC CdC	+10 000
21318-235	Renov SDF	-99 000			
2183-31	Matériel Administratif	+5 000			
2151 – 244	Voirie de besses	+30 000			
2151-240	Berges Ecoles	+15 210			

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

Jacqueline GRANIER : vous faites bien de réduire la surtaxe de l'usine car il y a environ 30 % de vente en moins, donc il faut être vigilant.

Francis CROS : le COVID se fait aussi sentir sur les ventes d'eau de SALVETAT toutefois nos prévisions budgétaires ont pris en compte cette situation dans le BP 2021.

3- Dossier Travaux réfection AEP EU - Voirie Tranche 1 Haut du Village

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Didier Sénagas et à Madame Blandine Gos.

Il présente au conseil l'avant-projet sommaire des travaux d'eau, d'assainissement et de voirie de la 1ere Tranche du haut village dans le cadre des contrats Centre bourg, et Petite Ville de demain.

Plan de financement :

Montant Global des Travaux : 571 200 €

Réseau Assainissement

Montant HT des Travaux :	49 255.00 €
CD34 30% :	14 776.50 €
Adour Garonne 25% :	12 313.75 €
Peps's 20 % :	9 851.00 €
Autofinancement 25 % :	12 213.75 €

Voirie :

Montant HT des Travaux :	521 945.00 €
CD34 30 % :	156 583.50 €
Région 30 % (Centre Bourg) :	156 583.50 €
Etat DSIL : 20 % (PVD) :	104 389.00 €
Autofinancement 20 % :	104 389.00 €

Échéancier des travaux :

2^{ème} Semestre 2022

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal :

- de valider l'avant-projet sommaire et l'échéancier des travaux
- l'autorisation de solliciter les aides de l'État, de la Région occitanie, du Département de l'Hérault, de l'Agence Adour Garonne, et de l'association PEPS'S par l'attribution des subventions afin de contribuer à l'exécution des travaux.

Vote : pour :15

contre : 0

abstentions : 0

Administration

4- Convention de financement « Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires »

Monsieur le Maire indique au conseil que la Commune a été retenue à la candidature de l'appel à projet « Ecole numérique » dans le cadre du plan de relance initié par l'Etat.

Dans la continuité de cet appel à projet, une convention de financement doit donc être établie et validée.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Claude Moine.

Monsieur le Maire demande donc au conseil l'autorisation de signer la convention de financement « Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » correspondante.

Vote : pour :15

contre : 0

abstentions : 0

5- Acquisition Maison Aw 486

Monsieur le Maire rappelle au conseil que l'acquisition de la Maison AW 486 est nécessaire pour le projet de réaménagement de l'ancien bâtiment du 1 rue des frères. Cette situation a été validée en groupe de travail comme indiqué lors du conseil en date du 18 septembre 2020.

Après avoir rencontré les propriétaires et négocié avec eux, Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'acquérir cette maison cadastrée AW 486 sise rue de la poterne à la Salvetat Sur Agout au prix de 80 000 € et de signer tous les documents afférents à ce dossier.

Monsieur le Maire indique au conseil que les frais d'actes liés à cette vente seront à la charge de la Commune.

Monsieur le Maire demande également l'autorisation au conseil la possibilité de donner procuration à tout élu ou notaire pour finaliser cette acquisition en cas de nécessité.

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

Jacqueline GRANIER : vous savez notre position sur ce projet donc nous nous abstiendrons.

6- Sécurisations routière secteurs Belot, Carrétal et chemin du redoundel, demande d'intervention Hérault Ingénierie

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de solliciter l'aide d'Hérault Ingénierie afin d'étudier les possibilités de sécuriser les secteurs routiers suivant :

- Carrefour de belot à la RD
- Carrefour de la Carrétal à la RD
- Chemin du redoundel : Zone Jardin d'enfant – Boulodrome - Stade

Vote : pour :15

contre : 0

abstentions : 0

Jacqueline GRANIER : pour le chemin du Redoundel, une zone 30 me semblerait la solution la plus simple à réaliser et la moins coûteuse, en plus de l'interdiction de stationner.

Pour la Carrétal, un feu à détection de véhicules pourrait être une solution.

Francis CROS : afin de sécuriser l'ensemble de ces zones dangereuses dans le village, il nous faut absolument un avis technique. Hérault Ingénierie est compétent dans ce domaine et nous amènera différentes solutions techniques afin que nous les étudions et que nous choissions la solution la plus adaptée.

7- Proposition de vente Maison rue des Compagnons AW 582 en partie

Monsieur le Maire propose au conseil de mettre en vente la maison rue des compagnons cadastrée AW 582 en partie (le bâtiment uniquement).

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

Jacqueline GRANIER : pourquoi ne pas mettre la partie devant le garage avec la maison comme la maison voisine ce qui serait un plus.

Francis CROS : une visite sur place avec un géomètre nous permettra de caler définitivement les limites de la partie mise à la vente.

8- Discussion sur le devenir du « Café de la Source » AW 216

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

Jacqueline GRANIER : pourrions-nous savoir pourquoi lorsqu'on appelle au n° affiché on nous répond que la vente est bloquée ?

N'en serait-il pas intéressant d'en faire la maison de santé qui serait au cœur du village avec le parking à proximité ? L'ossature étant déjà faite cela ferait un gain sur la construction avec un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage.

Pourquoi pour 2 à 4 exposants l'hiver, ne pas couvrir le petit parking en face de la poste, ce qui profiterait aussi à la population les jours normaux.

Francis CROS : en ce qui nous concerne la décision d'acquisition se prendra ce soir, je n'ai jamais eu de contact avec l'agent immobilier mentionné sur l'affiche.

La maison de santé doit se réaliser sur un bâtiment de plain-pied avec du stationnement possible à proximité sans ascenseur. J'en profite pour vous informer que l'association des professionnels de santé a été créée et regroupe 26 adhérents. On dénote une volonté très affirmée par ces professionnels de santé pour mener à bien le projet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Patricia TURQUAY : si un particulier l'avait acheté cela aurait été pour le rénover en habitation ou en commerce.

Francis CROS : le café de la source pourrait avoir une vocation de marché couvert, de halles pouvant recevoir les producteurs locaux toute l'année. Ceci permettrait de les abriter toute l'année ainsi que les clients.

Jacqueline GRANIER : nous avons beaucoup parlé d'achats, il faudrait peut-être ralentir les dépenses, car partir dans tous les sens n'est pas raisonnable vu la conjoncture avec l'usine !

Francis CROS : l'ensemble de ces achats sera réalisé sur le budget propre 2021 sans avoir recours à l'emprunt.

La conjoncture économique due au Covid fait apparaître une baisse des volumes d'eau commercialisés par Salvetat, toutefois nos prévisions budgétaires intégraient pleinement cette baisse de production qui je pense ne sera que conjoncturelle due au Covid.

Nous ne partons pas dans tous les sens mais notre politique d'aménagement du village vous sera présentée vendredi prochain en réunion publique. Vous pourrez juger par vous-même de l'ambition que nous portons au vu de la réhabilitation du haut du village.

9- Acquisition Parcelle AX 288 en partie pour la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil lors de la séance du conseil du 30 juin dernier :

- avait validé l'emplacement de la MSP sur la parcelle AX 288
- avait donné son accord de principe à l'acquisition de cette parcelle
- l'avait autorisé à engager les négociations avec le propriétaire

Aujourd'hui, après contact avec le propriétaire, Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil :

- d'acheter une partie de la parcelle (environ 2550m² soit 2/3 de la parcelle) au prix de 30€ le m² et indique au conseil que les frais d'actes liés à cette vente seront à la charge de la Commune.

- la possibilité de donner procuration à tout élu ou notaire pour finaliser cette acquisition en cas de nécessité.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

Divers :

Jacqueline GRANIER : pourquoi les PV ne sont plus affichés dans certains panneaux des hameaux ?

Francis CROS : nous serons vigilants à ce que l'ensemble des panneaux soit alimenté en compte rendu des conseils municipaux, toutefois à notre connaissance à ce jour les panneaux ont les informations

Franck CALAS : vous avez peut-être remarqué les déménagements des bureaux que j'effectuais pour la communauté de communes, il faudra être vigilants pour ne pas que tous les bureaux partent à LACAUNE ce qui ferait un loyer conséquent en moins pour LA SALVETAT.

Francis CROS : une nouvelle organisation des services administratifs sur la commune est actuellement en cours. La base technique du Camp Del Tour a été renforcée et s'il est vrai que les bureaux de la maison des services sont moins occupés, il n'est pas d'actualité de les laisser tomber par la communauté de communes.

